



CHALLENGE « Jean-Marc BRAUD »

Règlement

Le challenge « Jean-Marc BRAUD » est mis en jeu entre les clubs du Comité Départemental du Jura, à l'occasion de la course du même nom, et pour une durée de 5 ans à partir de l'édition de la saison 2011/2012.

Modalités d'attribution du challenge par saison :

- Le challenge est attribué au club qui aura marqué le plus de points parmi les catégories Minimes, Cadets, Jeunes-Juniors et Seniors, Dames et Hommes.
- Pour chacune des catégories ci-dessus, seuls les trois coureurs les mieux classés de chaque club peuvent marquer des points.
- Les points sont attribués en suivant le tableau ci-dessous :

Classement Course	1 ^{er}	2 nd	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}	Au-delà
Points	8 points	6 points	4 points	2 points	1 point

- En cas d'égalité sur la compétition, le club ayant placé le plus de coureurs à la première place remporte le challenge pour la saison. S'il y a encore égalité, c'est le club qui a placé le plus de coureurs à la deuxième place, etc...
- Le challenge est ainsi remis en jeu chaque année durant une période de 5 ans.

Modalités d'attribution définitive du challenge :

- Le challenge est attribué de manière définitive au club l'ayant emporté au moins 3 fois sur une période de 5 ans.
- Si aucun club n'a remporté au moins 3 fois ce challenge en 5 ans, il sera attribué au club l'ayant remporté le premier 2 fois pendant la période de 5 ans.
- Si aucun club n'a remporté au moins 2 fois ce challenge, il sera remis en jeu une 6^{ème} année

Jury du Challenge :

- Le jury du Challenge « Jean-Marc BRAUD » est constitué des membres du jury de compétition.

Fait aux Rousses le 13 Décembre 2011

La Présidente, Claire CRETIN